

PREAMBULE

Madame Adèle GAMBY (ci-après « FORMIROISE ») a pour activité l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs adaptées à la santé (ci-après les « Services »).

FORMIROISE est immatriculée au REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES sous le n°513 199 141, et a fixé son domicile professionnel au 3, rue des Camélias - 29200 BREST.

FORMIROISE est propriétaire et éditeur du site internet <https://formiroise.com> (ci-après « le Site »).

FORMIROISE propose ses Services à destination des particuliers et professionnels (ci-après dénommés collectivement le « Client »).

Les prestations réalisées par FORMIROISE après échanges avec le Client, seront expressément définies dans le(s) devis qui sera(ont) soumis à la validation du Client, auquel seront jointes les présentes Conditions Générales de Vente de FORMIROISE.

Pour toutes prestations réalisées par l'intermédiaire du site, le Client sera soumis au CGV et CGU communiqués par ledit site ainsi qu'aux présentes CGV, pour autant qu'elles ne se contredisent pas.

Toutes modifications du contenu des devis acceptés devront faire l'objet d'un avenant entre les parties, sous la forme de devis modificatif.

Article 1 : OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « **CGV** ») sont indivisibles des éventuelles conditions particulières conclues entre les parties et figurant au devis et/ou dans d'autres documents contractuels conclus.

Les CGV sont régulièrement portées à la connaissance du Client lors de la remise du devis et ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles FORMIROISE assure l'exécution des prestations telles que mentionnées sur le devis, qui constituent des conditions particulières.

Sous réserve de leur acceptation sans réserve par le Client, le devis et les CGV constituent, ainsi que tout autre document contractuel concluent entre les Parties l'intégralité des engagements des parties (ci-après le « Contrat »).

Les CGV constituent les conditions essentielles et déterminantes et prévalent sur toutes les conditions générales et/ou tout autre document émanant du Client, quels qu'en soient les termes.

Le Contrat annule et remplace notamment toutes correspondances, négociations, discussions, communications, ententes, orales ou écrites entre les parties.

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la conclusion du Contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L.111-1 à L.111-8 du Code de la consommation.

ARTICLE 2 : PRESTATIONS – MISSIONS

2.1. Chaque mission confiée à FORMIROISE débute par un premier bilan de santé et des conditions physiques du Client lors d'un premier rendez-vous.

Cette analyse permet de définir sa mission et les prestations adaptées au Client.

Ce premier rendez-vous est facturé par FORMIROISE au Client.

En vue de la détermination et de la réalisation de sa mission, le Client s'engage à communiquer à FORMIROISE l'ensemble des informations sur santé et ses conditions

physiques, et notamment le cas échéant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de trois ans (obligatoire et renouvelé mensuellement pour les femmes enceintes) ou l'ordonnance médicale indiquant la pratique sportive.

Ces informations constituent des éléments dont l'importance est déterminante pour le consentement de FORMIROISE au sens de l'article 1112-1 du Code civil.

Le Client assume les conséquences des difficultés qu'il pourrait rencontrer lors de la pratique sportive accompagnée par FORMIROISE, lorsqu'il n'a pas communiqué à FORMIROISE en temps utile les informations nécessaires à l'adaptation de la pratique.

2.2. Sous réserve de la bonne transmission des éléments visés à l'article 2.1, FORMIROISE propose une partie ou l'ensemble des prestations suivantes :

- Accompagnement maternité : future et jeune maman ;
- Cours particuliers ;
- Cours collectifs en petit groupe (7 pers. Maximum) ;
- Cours collectifs en groupe de 10 personnes ;
- Cours collectifs pour les entreprises/CSE.

Ces prestations peuvent être réalisées au sein des locaux de FORMIROISE ou dans des locaux/lieux adaptés.

ARTICLE 3 : REMUNERATION – MODALITES DE PAIEMENT

3.1. Les honoraires sont fixés de la manière suivante :

MATERNITÉ : FUTURE ET JEUNE MAMAN

			
GYM JEUNE ET FUTURE MAMAN	GYM JEUNE ET FUTURE MAMAN	FORMIROISE	GYM JEUNE ET FUTURE MAMAN
Offre bébé arrive, essentiel (grossesse et post accouchement)	Offre bébé arrive, essentiel ***	Offre SOPHRO et GYM pour la jeune et la future maman	Pré + Post bébé (12x3)
658,00 €	999,00	80,00 €	350€
AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER

COURS PARTICULIERS

			
FORMIROISE	ÉVALUATION COURS PARTICULIER	5 COURS PARTICULIERS	10 COURS PARTICULIERS
Offre FORME, cours et suivi à distance, 3 mois	Évaluation en cours particulier	5 cours particuliers	10 cours particuliers
450,00 €	45,00	333,00 €	530,00
AJOUTER AU PANIER	RÉSERVER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER

COURS COLLECTIFS EN PETIT GROUPE (7 PERS. MAX)

		
PROGRAMME SPORT SANTÉ	10 COURS PETIT GROUPE	GYM JEUNE ET FUTURE MAMAN
Programme Sport Santé, 11 séances	10 cours en petit groupe (max 7 pers) ou avec location de gros ballon	Pré + Post bébé (12x3)
160,00 €	180,00 €	350€
AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER

COURS COLLECTIFS EN GROUPE DE 10 PERS.


10 COURS
10 cours (max. 10 personnes)
150,00 €
AJOUTER AU PANIER

OFFRES COURS COLLECTIFS ET PARTICULIERS

			
FORMIROISE	PROGRAMME SPORT SANTÉ	PROGRAMME SPORT SANTÉ+	PROGRAMME ÉNERGIE
Offre FORME, cours et suivi à distance, 3 mois	Offre sport santé (25 cours Co et 5 cours part)	Sport Santé +	Programme énergie
450,00 €	210,00 €	899,00 €	1082,00 € 899,00 €
AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER	AJOUTER AU PANIER

RÉSERVER UN COURS À L'UNITÉ

Cliquez sur Réserver pour choisir une date et payer le cours.

		
1 COURS PETIT GROUPE	ÉVALUATION COURS PARTICULIER	CARTE CADEAU
1 cours en petit groupe	Évaluation en cours particulier	Carte cadeau
18,00	45,00	55,00
RÉSERVER	RÉSERVER	RÉSERVER

Toute modification des missions de FORMIROISE donnera lieu à une rémunération complémentaire fixée préalablement par les Parties, et donnera lieu à l'établissement d'un devis complémentaire.

3.2. Les sommes dues en exécution des factures seront payées avant la réalisation des prestations et à date de réception de la facture, par virement ou espèces (ce mode de paiement étant limité à la somme de 1.000 €) et de manière exceptionnelle par chèque (avec justification de la carte d'identité ou du passeport).

Sous réserve de l'autorisation de FORMIROISE, un facilité de paiement en 2 ou 3 mensualités peut être mise en place.

Pour le Client, le défaut de paiement à échéance de la facture vaut mise en demeure et portera application d'intérêts de retard exigibles au taux d'intérêt légal.

Pour le Client professionnel, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, en cas de retard de paiement des sommes dues au-delà de la date de paiement figurant sur la facture, des pénalités de retard calculées au taux pratiqué par la BCE pour ses opérations de refinancement majoré de dix points, seront automatiquement et de plein droit acquises à FORMIROISE, sans formalité ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que FORMIROISE serait en droit d'intenter, à ce titre, contre le Client professionnel. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€) sera due, de plein droit et sans notification préalable, par le Client professionnel en cas de retard de paiement.

Dans tous les cas (Client professionnels et consommateurs confondus) :

- FORMIROISE se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassent ce montant, sur présentation des justificatifs,
- il sera fait application à titre de clause pénale, d'une majoration forfaitaire de 10% du montant toutes taxes comprises de la somme impayée. La simple échéance vaut mise en demeure du Client conformément à l'article 1344 du Code civil,
- FORMIROISE se réserve le droit après mise en demeure du Client de suspendre l'exécution des Prestations en cours.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES

4.1. FORMIROISE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour réaliser les Prestations dans le délai convenu lors de la signature du Contrat.

En cas d'annulation de la Prestation par FORMIROISE, le Client sera averti dans un délai de 24 (VINGT-QUATRE) heures avant la Prestation, laquelle sera reprogrammée à l'identique en fonction des disponibilités de FORMIROISE et du Client, et ce, dans un délai de deux semaines.

4.2. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous pris avec FORMIROISE. En cas d'impossibilité d'honorer un rendez-vous, le Client s'engage à en avertir FORMIROISE dans un délai maximum de 12 (DOUZE) heures avant la Prestation.

Toutefois, au-delà de deux (2) séances annulées, toute séance annulée ne sera pas reprogrammée par FORMIROISE et ne fera pas l'objet d'un remboursement.

En cas d'indisponibilité médicale du Client à la pratique sportive, les Prestations réglées sont suspendues pour une période de 2 (DEUX) mois. Au-delà d'une période de 2 (DEUX) mois, et dans l'hypothèse où l'indisponibilité demeure, les prestations non réalisées peuvent être remboursées au Client.

4.3. Dans le cadre des Prestations de cours collectifs, et en cas d'effectif insuffisant pour assurer le cours, FORMIROISE se réserve le droit, sous réserve du respect d'un préavis de 12 (DOUZE) heures :

- Reporter le cours dans les deux semaines ;
- Annuler le cours avec remboursement de la séance ou absence de décompte de la séance dans le pack.

Sur demande du Client et sous réserve du décompte de deux séances au lieu d'une, le cours collectif peut malgré tout être maintenu.

ARTICLE 5 : ASSURANCE ET RESPONSABILITE

5.1. FORMIROISE est assurée contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie MAAF sous le numéro de police : 138183492 N 003. La compagnie d'assurance peut être amenée à changer.

5.2. FORMIROISE informe le Client que les prestations ne remplacent pas un suivi médical adapté par un professionnel médical, ce que le CLIENT reconnaît et accepte.

Les prestations proposées par FORMIROISE sont destinées à être exécutées avec un matériel et au sein d'un environnement adapté et sécurisé, et sous la surveillance d'un professionnel. FORMIROISE ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident lors de la réalisation des prestations, ce que le Client reconnaît et accepte.

Le Client est maître de sa pratique et est responsable de tout dommage qu'il causerait à lui-même, à un tiers ou à un bien lors de la mise en œuvre des exercices ou recommandations en lien avec les Prestations, ce que le Client reconnaît et accepte.

5.3. Le Client est informé que FORMIROISE ne s'engage pas à résoudre ses problèmes de santé physique, ni à faire disparaître ses douleurs ou ses difficultés de mobilité ou sportives, ce qu'il reconnaît et accepte.

Le Client est informé que la réussite des prestations dépend en grande partie de son implication et de la bonne réalisation des exercices et programmes, ce qu'il reconnaît et accepte.

En conséquence, FORMIROISE ne s'engage pas sur un résultat et ne procédera à aucun remboursement des Prestations si le Client considère ne pas avoir atteint le résultat escompté, ce que le Client reconnaît et accepte.

ARTICLE 6 : AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Le Client autorise FORMIROISE à prendre des photographies des séances réalisés en sa présence et à les utiliser sur tout support de son choix (presse, audiovisuel, réseaux sociaux etc.), pendant une durée de dix (10) ans, pourvu que ces photographies ne contreviennent pas aux bonnes mœurs et à la dignité humaine. En cas d'absence d'autorisation d'un tel droit à l'image par le Client, ce-dernier doit en informer FORMIROISE de façon expresse et sans équivoque.

ARTICLE 7 : TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES – INFORMATIQUE ET LIBERTES

FORMIROISE s'engage à ne pas utiliser les données personnelles collectées pour une autre finalité que l'exécution des Prestations confiées par le Client.

Les données à caractère personnel collectées directement par FORMIROISE sont sauvegardées pour la durée de l'exécution des prestations et en tout état de cause seront supprimées au-delà de cinq (5) ans à compter de la fin de la mission.

Les données sont conservées dans des conditions sécurisées, dans le respect de la réglementation française et européenne. Conformément à ces dernières, toute personne concernée peut disposer de droits d'opposition, d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données qu'ils ont fournies. Pour les exercer ou pour toute question relative aux traitements, il leur suffit d'en faire la demande, en justifiant de leur identité, aux adresses électroniques suivantes : contact@formiroise.com, ou encore par courrier postal à l'adresse suivante : 3 rue des Camélias, 29200 Brest. Pour toute réclamation, les services de la Commission Informatique et Libertés demeurent compétents. Le Site de FORMIROISE peut compter des liens hypertextes vers des sites tiers. Les liens reproduits vers ces sites tiers n'impliquent aucune approbation de ces sites tiers par FORMIROISE. FORMIROISE n'exerce aucun contrôle sur les informations, produits et/ou services proposés par les tiers sur les sites susvisés et n'assumera par conséquent aucune responsabilité à cet égard.

ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont soumises à l'application du droit français.

En cas de litige non résolu par une solution amiable et ayant fait l'objet d'une réclamation écrite adressée par le Client consommateur à FORMIROISE, ce dernier soumettra le différend au médiateur de la consommation choisit par Formiroise. Le prestataire lui sera communiqué sur demande.

Pour le Client professionnel, et sous réserve de défaut de règlement amiable, tout litige relatif à la formation, l'interprétation et l'exécution du Contrat devra être soumise à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de BREST, y compris en référé, nonobstant l'appel en garantie ou la pluralité de défendeurs.

ARTICLE 9 : GENERALITES

9.1. S'il advenait pour quelque cause que ce soit, qu'une ou plusieurs des clauses des présentes CGV ne puisse être appliquée ou soit déclarée non valide par une décision de justice définitive, toutes les autres clauses demeureraient valables entre FORMIROISE et le Client.

9.2. Le fait pour FORMIROISE de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.